

ÉLECTIONS RÉGIONALES

14 ET 21 MARS 2010

**LA FRANCE CHANGE,
NOS RÉGIONS
DOIVENT CHANGER AUSSI.**

ARGUMENTAIRE / FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le 10/02/2010

La masterisation : augmenter le niveau de qualification des enseignants

- **La masterisation, c'est l'élévation du niveau de recrutement** des enseignants d'un niveau Bac+4 à un niveau Bac+5.
- **L'enseignement en université** et non plus en Institut de Formation des Maîtres, c'est le **renforcement de l'expertise disciplinaire des futurs enseignants** qui seront désormais directement en relation avec les enseignants-chercheurs spécialisés dans leur discipline.
- **Ce nouveau système, c'est la possibilité pour les étudiants qui échoueraient aux concours de se reconverter.** Auparavant, l'année de préparation aux concours des **100 000 étudiants recalés chaque année** n'était pas prise en compte. La réforme permet une meilleure reconnaissance de leurs acquis et la possibilité de poursuivre leur parcours universitaire en M2 dans d'autres secteurs.

Une formation plus adaptée

- **Le nouveau système de formation initiale des enseignants a un fort caractère professionnalisant.**
→ Des stages d' « observation », des stages d' « observation et de pratique accompagnée » en M1.
→ Des stages « en responsabilité » en école, collège et lycée rémunérés et assistés d'un professeur référent en M2.
- **Un processus de titularisation progressif : la première année d'exercice est mieux encadrée.** Les enseignants stagiaires sont mis en situation d'enseignement à temps plein et suivis par un professeur expérimenté. Ils sont titularisés après évaluation en fin d'année.
- **La formation continue est renforcée :** le lieu d'affectation en première année devra être proche du lieu de la formation initiale pour une transition facilitée vers la formation continue.

Le nouveau système de formation permet donc une autonomisation croissante des étudiants puis des jeunes enseignants par une prise de contact progressive avec le monde de l'enseignement.

Réformer les concours en fonction de ces évolutions

Les critères de succès aux concours sont remaniés en fonction des nouvelles compétences que devront acquérir les étudiants au cours de leur formation. Ils permettront d'évaluer à la fois **les connaissances de fond** – la culture disciplinaire – **et les connaissances pratiques** – les capacités à planifier et organiser un enseignement adapté à un niveau de classe et les connaissances du service public de l'éducation.

Revaloriser la filière

En améliorant la qualité de la formation, nous posons les bases d'une revalorisation du statut du jeune enseignant.

- **Le niveau de rémunération en début de carrière sera revalorisé en raison de l'élévation du niveau de qualification.**
- **Les souhaits du jeune enseignant seront mieux respectés pour sa première affectation.**
- **La politique des bourses sera adaptée à l'allongement de la durée des études.** Depuis la rentrée 2009, un dispositif d'aides est mis en place par le ministère de l'Éducation nationale pour **valoriser le choix des étudiants** se destinant à l'enseignement.

→ **12 000 bourses au mérite** d'un montant maximum de 2 500 € sont attribuées sur critères académiques pour l'année de M2.

→ **Des bourses annuelles complémentaires** de 1 424 € sont réservées aux étudiants issus de **familles modestes.**

→ **Les stages en responsabilité font l'objet d'une gratification pouvant aller jusqu'à 3 000 €**

Les accusations selon lesquelles l'État ferait des économies sur les salaires avec cette réforme sont donc infondées.

En bref :

- **Une formation plus solide**
- **Une meilleure reconnaissance des jeunes enseignants.**
- **Des formations universitaires comparables à celles des autres pays européens.**

CONTACT

DIRECTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE

55, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. : 01.40.76.27.28

regionales2010@u-m-p.org

